

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Comte antiquités S.A., Lausanne**
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Disa-Fi-
nance S.A., Fribourg
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 11.07.2002
5.

Echéance de préavis des créances: **23.08.2002**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Fiduciaire
Lambelet S.A., Fidal, Place Saint-François 11,
1003 Lausanne
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
tions.
8.

Remarques: Les actifs et passifs étant repris par voie de fu-
sion par Disa-Finance S.A., à Fribourg, dont la raison so-
ciale est modifiée en Disa-Antiquités S.A. et dont le siège est
transféré à Lausanne. Faute de production dans le délai im-
parti, Disa-Finance S.A. devenue Disa-Antiquités S.A. sera
seule débitrice vis-à-vis des créanciers de Comte antiquités
S.A.

Roland Rochat, Notaire
1002 Lausanne

(00568166)